

Jean-Paul Fischer répond à la polémique autour du budget inaugural du Mémorial acte

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

8 mai 2015

Jean-Paul Fischer : " Le budget prévu pour les inaugurations n'a rien d'exorbitant "

" 680 000 euros de budget pour quatre journées inaugurales, la communication internationale, la communication dans la Caraïbe et la communication locale. C'est loin des prétendus 8 millions d'euros et c'est loin aussi du budget consacré à l'inauguration du musée Mucem de Marseille ou celui du Louvre de Lens ", explique Jean-Paul Fischer, directeur général de la SEM patrimoniale, en charge de la coordination pour la réalisation du Mémorial Acte.

Jean-Paul Fischer : La SEM patrimoniale a été créée pour mener à bien les actions de développement de la Région et résoudre des problèmes économiques quand c'est possible. En gros, c'est le bras armé de la Région pour intervenir dans le domaine économique. Ainsi la SEM patrimoniale a procédé à la reprise du centre commercial de Desmaraïs à Basse-Terre, celle du supermarché à Bouillante, en ce moment la SEM est en train de reprendre les hôtels Caribbean à Gosier. LA SEM patrimoniale est l'acteur opérationnel pour le projet de cyclotron qui doit être implanté en Guadeloupe. Nous avons monté tout le dossier et préparé les éléments pour la suite des opérations. Et puis, la SEM patrimoniale est l'opérateur principal dans la conduite de la réalisation du Mémorial Acte.

Le Courrier de Guadeloupe : Sur le Mémorial Acte comment intervenez-vous et où en est-on aujourd'hui ?

J-P. F. : Nous assurons la coordination générale pour la construction, pour l'acquisition des œuvres, et nous préparons les journées inaugurales. Nous serons encore opérationnels une année au moins après l'ouverture officielle du centre. Pierre Reinette devrait assurer pendant un temps la

direction générale du Mémorial Acte. Puis la Région devrait lancer un marché pour une délégation de service public (DSP) qui prenda en charge, la gestion, le développement et l'animation du centre.

LCG : *L'inauguration du mémorial Acte a été au centre d'une grosse polémique notamment pour le budget de son inauguration. Qu'en est-il ?*

J-P. F. : Je crois que le président Lurel a déjà tordu le cou à cette fable. On me dit que ceux qui ont lancé la polémique n'ont pas bien lu ou ne savent pas lire. Je crois plutôt qu'ils ne voulaient pas lire. Le marché global est d'un peu plus de 8 millions d'euros. Mais il est très clairement indiqué qu'il y a trois lots. Un qui concerne le recrutement, la formation, la commercialisation, et qui comprend plus globalement les dépenses de fonctionnement pour une année. Une autre tranche additionnelle au cas où la Région n'aurait pas encore trouvé d'entreprise pour la délégation de service public. Cette tranche devra couvrir les dépenses, le temps de trouver un adjudicataire. La deuxième tranche concerne l'organisation de quatre journées inaugurales où on doit tout de même accueillir lors de la première, 29 délégations de gouvernements ou de chefs d'État, dont le président de la République François Hollande. Il faut compter toute la logistique à savoir : le transport, le coucher, la nourriture, le gardiennage, le personnel etc. Les trois autres journées inaugurales auront lieu les 27 et 28 mai. La dernière lors de l'ouverture au public en juillet. Ce budget englobe aussi la communication internationale, la communication dans la Caraïbe et la communication locale. Cette tranche se situe à hauteur de 680 000 euros, loin donc des 8 millions d'euros avancés. Mais aussi très loin du budget d'inauguration du musée Mucem de Marseille ou du musée du Louvre de Lens. La troisième tranche du marché englobe tout ce qui concerne l'édition. Il y a le grand livre du Mémorial ACTe écrit par un comité scientifique avec les scénographes. Tout ce monde piloté par Thierry L'étang, le directeur du projet. Le grand livre est publié en 30 000 exemplaires avec un haut niveau de qualité. Il sort en trois versions : anglais, français et espagnol. Le catalogue de l'exposition sera également édité. De même que le catalogue du festival de l'image. En réalité, le coût du marché n'a rien d'exorbitant. Et nous avons négocié au centime près le prix des prestataires. L'histoire d'une inauguration à 8 millions d'euros est

une mauvaise polémique plutôt malhabile d'ailleurs. Car il suffisait de lire les termes du marché pour ne pas proférer une telle bêtise. Mais souvent la volonté de nuire outrepasse l'évidence que peut nous indiquer l'entendement. Mais tout cela est dépassé. Mémorial ACTe est désormais entré dans la fièvre qui précède tout grand événement, à savoir son inauguration.